



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉCLAIRAGE

NOTE DE CONJONCTURE



Octobre 2021

Par-delà la croissance, des inégalités exacerbées et une transition écologique qui reste à accélérer

La crise sanitaire creuse les inégalités et intensifie l'enjeu démocratique postpandémie. Face à cela, l'emploi de qualité pour tous reste l'un des premiers leviers pour reconstruire notre société au lendemain de cette crise. Or malgré l'accélération de la croissance économique, l'amélioration de la situation de l'emploi est inégale ; les opportunités en la matière restent sous-investies, au détriment notamment de la mise en œuvre d'une transition écologique juste. Dans un contexte économiquement plus favorable, il est grand temps de construire un véritable plan de transformation de l'économie.

1. Une crise sanitaire et économique qui exacerbe l'enjeu démocratique mondial

Dans les dernières *Perspectives du développement mondial 2021*¹, l'OCDE observe que la qualité de la démocratie se détériore dans le monde. La crise financière de 2008 a déjà suscité une aggravation des mécontentements ; la pandémie que nous traversons les attise. À la clé, « *baisse de la confiance dans les gouvernements, baisse de la participation électorale et baisse du soutien à la démocratie* ». Les inégalités apparaissent

comme l'une des causes essentielles de la montée des mécontentements, ce qui complexifie la reconstruction de nos sociétés après la pandémie. Les gouvernements doivent plus que jamais transformer l'économie, renforcer les institutions, lutter contre la pauvreté et faire face à la crise climatique.

Pandémie, crise environnementale, montée de l'endettement : les pays riches et en développement font face à des enjeux transfrontières. La coopération internationale est donc primordiale. Les institutions multilatérales doivent être renforcées, bien qu'aujourd'hui leur légitimité soit remise en cause. Les « *Objectifs de développement durable (ODD)*² doivent en être la feuille de route », pointe l'OCDE. Elaborer des stratégies multilatérales, régionales (telle que l'Europe, par exemple) et nationales, à moyen-long terme en s'appuyant sur les indicateurs de suivi des ODD permettrait aux parties prenantes (parlements, gouvernements, corps intermédiaires) de suivre les impacts de la pandémie et d'avancer simultanément sur la transition écologique et la lutte contre les inégalités, notamment s'agissant des politiques de relance et du pilotage de la politique

¹ <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/405e4c32-en/index.html?itemId=/content/publication/405e4c32-en>

² <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/why-the-sdgs-matter/>



économique. Ces enjeux doivent être au cœur du processus décisionnel multilatéral, toujours selon l'OCDE.

2. Des opportunités de reconstruction durable pour nos sociétés selon l'OCDE

L'accès de tous à un emploi décent et de qualité (ODD8) est un levier essentiel de lutte contre la pauvreté et les inégalités. Les gouvernements doivent tout mettre en œuvre pour y parvenir. Mais le chemin à parcourir reste long.

Selon les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2021*³, la crise sanitaire a entraîné la suppression de près de 20 millions d'emplois dans les pays de l'OCDE et 100 millions à l'échelle mondiale. Elle a « creusé les clivages sociaux et économiques existants, notamment entre les personnes très qualifiées aux revenus élevés et les personnes peu qualifiées aux revenus modestes, entre les générations, entre les hommes et les femmes, ou entre ceux qui occupent des emplois stables et ceux qui subissent la précarité de l'emploi ou le chômage ». Malgré l'accélération de la croissance économique, l'OCDE pointe ainsi un redressement lent de l'emploi. Le taux de chômage dans la zone OCDE s'est réduit depuis 2020, mais il y a encore 8 millions de demandeurs d'emploi de plus qu'avant la crise. Il faudra du temps pour renouer avec la situation du marché du travail d'avant pandémie et embarquer dans l'emploi toutes les personnes en âge de travailler.

Les emplois qui ont été dynamisés pendant la pandémie devraient connaître la plus forte croissance ces prochaines années

(santé, sciences, recherches, ingénierie, sécurité, éducation, construction, services à la personne, agriculture, métiers de l'économie verte). À contrario, les travailleurs vulnérables, en particulier ceux qui étaient déjà confrontés à des transformations liées au numérique et à des risques élevés d'automatisation, devraient connaître une reprise beaucoup plus faible de leurs emplois (tourisme, opérateurs de machine, textile, emplois administratifs, etc.).

Le défi est donc de taille. Mais, selon l'OCDE, il s'agit là aussi d'une opportunité pour « construire des marchés du travail plus résilients et inclusifs, en s'attaquant aux problèmes structurels de longue date qui ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19 ». A défaut, les inégalités et l'exclusion nuiront à notre productivité et à la reprise économique.

Après avoir protégé les emplois pendant la crise en y consacrant des moyens financiers de grande ampleur, il est désormais indispensable d'adapter les dispositifs pour soutenir la reprise économique, selon l'OCDE : adapter l'aide à l'emploi et à la formation, ainsi que la protection sociale pour des emplois de qualité (notamment les emplois des indépendants) ; investir dans les emplois productifs ; cibler les plus vulnérables ; développer des initiatives en faveur de la reconversion – en particulier s'agissant des compétences transférables, ou de celles liées aux transitions écologique et numérique –, etc.

³ https://read.oecd-ilibrary.org/employment/oecd-employment-outlook-2021_5a700c4b-en



3. Plans de relance dans la zone OCDE : « des dépenses insuffisantes pour mettre en œuvre une transition écologique juste »

Si la plupart des dépenses des plans de relance ont légitimement eu pour principal rôle d'amortir les effets de la crise, les économies de l'OCDE ont alloué 336 milliards de dollars à des mesures ayant un impact positif pour l'environnement. Mais les moyens alloués demeurent insuffisants⁴, selon l'OCDE.

Dit autrement, 83% des financements issus des plans de relance dans les économies de l'OCDE ne tiennent pas compte des enjeux environnementaux, voire ont des impacts négatifs sur l'environnement. Nombre de secteurs demeurent largement sous-investis, tels que le transport aérien et l'industrie. Les efforts en matière d'atténuation des changements climatiques omettent des pans entiers du sujet tels que l'eau, la biodiversité ou encore le recyclage et la gestion des déchets. Les dépenses en faveur de l'adaptation au réchauffement climatique semblent elles aussi sous-investies, au bénéfice des dépenses d'atténuation ou de solutions de court terme.

Pourtant, il y a là l'opportunité d'accompagner les travailleurs en développant des emplois durables, pour assurer une transition juste, et in fine de dépasser l'effet rebond de l'activité

économique post pandémie. Divers secteurs et activités dits « verts » offrent des perspectives intéressantes de ce point de vue, tel que les énergies renouvelables. L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) estime ainsi que l'emploi total dans le secteur de l'énergie pourrait atteindre 100 millions d'ici 2050, contre environ 58 millions aujourd'hui (énergies renouvelables, efficacité énergétique, etc.). Il en est de même s'agissant des emplois liés à la nature ou à l'agriculture biologique.

L'adaptation au réchauffement climatique et les activités qui y sont associées représentent également un vivier d'emplois⁵ largement inexploité – dans le même temps, l'INSEE pointe que les périodes de canicule passées ont pu amputer la croissance du PIB jusqu'à un demi-point par mois, affectant la productivité, la sécurité, la santé, et accentuant les coûts en matière de consommation énergétique, par exemple.

S'emparer de telles opportunités nécessite de renforcer pour les décennies à venir les plans d'action publique en la matière et d'y articuler une finance durable ambitieuse. Parallèlement, il est indispensable d'adopter une démarche proactive à l'échelle des filières économiques, d'investir dans l'innovation verte, mais aussi la formation, les compétences transférables (les plus valorisées sur le

⁴ Selon les estimations de la Cour des comptes européenne, entre 2021 et 2030, chaque année, 1115 milliards d'euros devraient être investis pour atteindre les objectifs de la seule Union européenne à l'horizon 2030 - objectifs qui viennent d'être renforcés.

⁵ Métiers de l'information, de la communication, de la formation, de la gestion des risques (le

rafraîchissement des villes, par exemple, ouvre la voie à de nombreux emplois qualifiés et peu qualifiés, tout comme le secteur du BTP), de la préservation des ressources, de l'action sociale, du développement de filières économiques « adaptées » tel que le tourisme responsable, etc.



marché du travail), d'évaluer les opportunités et les risques de manière transversale, branche par branche, région par région, dans le but de répondre aux nouveaux emplois qui émergent, mais aussi aux emplois qui évoluent. A cet égard, il est indispensable d'accompagner les entreprises face aux tendances préexistantes (automatisation et numérisation, augmentation de la demande de compétence dites « vertes ») en cherchant à créer des synergies pour restructurer en profondeur leur manière de produire et ainsi transformer notre productivité, plus durable et de meilleure qualité (à ce sujet, voir la note économique « Pour une autre relance. Transformer la productivité pour plus de sobriété et de qualité »⁶).

4. L'économie française : passer du plan de relance au plan de transformation

Après avoir tenu bon en phase défensive, l'économie française retrouve son niveau d'avant crise, selon l'INSEE (et non mi-2022 comme initialement anticipé). C'est une bonne nouvelle car plus la crise dure, plus les défis structurels s'aggravent.

Le niveau de confiance des acteurs économiques semble relativement favorable, tout comme l'état des capacités productives, préservées pendant les périodes de confinement. Le risque d'une vague de faillites qui emporterait tout sur son passage semble s'éloigner, redonnant des marges de manœuvre aux entreprises pour investir. La consommation, quant à elle, dispose des réserves financières pour rebondir dans la durée. A cela s'ajoute une

dynamique d'emploi favorable : entre fin mars et fin juin les créations nettes d'emplois salariés atteignent près de 289 400, ramenant l'emploi privé à +0,6% au-dessus de son niveau pré-crise de fin 2019. Dans ce contexte, le taux de chômage semble se stabiliser à son niveau de fin 2019, soit 8 % au deuxième trimestre 2021. Cette stabilité indique que le marché du travail absorbe le retour de demandeurs d'emploi qui s'étaient retirés : le halo autour du chômage tend à se contracter et renforce le taux d'emploi vers son niveau d'avant crise. La stabilisation du chômage reflète par ailleurs le resserrement progressif des mesures d'activités partielles et la restauration des gains de productivité dans l'industrie, notamment.

La dynamique semble donc favorable : le PIB progresserait de +6% en 2021 (contrairement aux 5% anticipés précédemment), après une chute de -8% en 2020. Mais la crise est-elle derrière nous pour autant ?

L'économie française reste à ce jour en-deçà de sa trajectoire initiale de croissance : « Elle se situerait fin 2021 à 2 à 2 ½ points de PIB sous le niveau que l'on aurait pu s'attendre », selon l'INSEE.

Autant de richesses perdues et de manque à gagner en matière d'emplois, dont la dynamique reste inférieure à l'évolution de l'activité. Les pertes d'activité et de perspectives d'emplois à échéance 2022 sont très inégales selon les secteurs :

- Des secteurs ont été peu affectés par la crise (comme l'agriculture et la construction), voire ont été boostés. C'est

6

<https://www.cfdt.fr/portail/outils/eclairages/note-s-economiques/pour-une-autre-relance->

[transformer-la-productivite-pour-plus-de-qualite-et-de-sobriete-srv2_634596](https://www.cfdt.fr/portail/outils/eclairages/note-s-economiques/pour-une-autre-relance-transformer-la-productivite-pour-plus-de-qualite-et-de-sobriete-srv2_634596)



le cas des secteurs de l'informatique et des télécommunications (télétravail, accélération de la numérisation des tâches, etc.), tout comme les activités de chimie et de pharmacie.

- Certains secteurs, moins contraints par les restrictions sanitaires, ont pu plus facilement s'adapter à la dégradation de la demande (énergie, alimentaire, commerce).

- D'autres secteurs, touchés par la crise, font face à une dégradation contenue de la demande (transport non aérien, matériel automobile, restauration, etc.).

- A contrario, des secteurs très affectés par les restrictions sanitaires le seront durablement du fait d'une baisse de demande ou de contraintes de production et d'approvisionnement. Il s'agit des activités en lien avec le tourisme international et les voyages d'affaires : matériel de transport aéronautique, transport aérien, hébergement, culture, etc.

En outre, la situation du marché du travail doit être nuancée :

- Si le taux de chômage et le taux d'emploi retrouvent leur niveau global d'avant crise, l'activité peine à embarquer tous les travailleurs, notamment ceux d'âges intermédiaires (25-49 ans).

- Le taux d'emploi en CDD ou en intérim (les formes d'emploi généralement les plus contraintes et proposées aux travailleurs les moins qualifiés) reste inférieur à son niveau d'avant crise. En effet, le taux d'emploi a retrouvé son niveau global d'avant crise en s'appuyant sur les CDI mais également sur les emplois non-salariés (tels que les micro-entrepreneurs). Les difficultés de recrutement dans certains

secteurs peuvent inciter les employeurs à offrir des contrats d'une durée plus longue. Quant au pic de créations de micro-entreprises en 2020, ses ressorts devront faire l'objet d'une analyse plus fine : suites d'une reconversion, difficultés d'entrée ou de rebond dans l'emploi classique, appétence pour l'entrepreneuriat, formalisation d'emplois informels, etc. La dynamique en cours invite dans tous les cas à rester prudent et mieux comprendre ce qu'il advient des travailleurs les plus fragilisés sur le marché du travail.

- Le taux de chômage de longue durée demeure au deuxième trimestre 2021 à +0,2 point au-dessus de son niveau de fin 2019.

- Le sous-emploi (les personnes qui souhaitent travailler plus) demeure à +1,4 point au-dessus de son niveau de fin 2019, notamment du fait de l'activité partielle.

- La part des jeunes ni en emploi ni en formation se contracte, mais reste supérieure à son niveau d'avant crise.

- Enfin, les prévisions relatives au marché du travail dépendent encore fortement de l'évolution de l'activité partielle.

Le retour à « meilleure fortune » (conditionnant les étapes de mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage) ne peut donc pas reposer seulement sur deux indicateurs, à savoir la



baisse du taux de chômage et la hausse du taux d'emploi de plus d'un mois⁷.

D'autant que plusieurs risques continuent de planer sur cette promesse de bon augure : le variant delta, l'incertitude quant à la réelle conversion de l'épargne Covid en consommation et en investissement productif (en particulier l'épargne des plus riches), les freins à la mobilité internationale, les risques d'approvisionnement, etc.

Ainsi, fin 2022, malgré l'accélération de l'activité, l'économie post Covid ne sera pas celle que nous connaissions fin 2019. Il est indispensable d'accompagner ces changements, d'identifier les risques et les opportunités car le rebond de 2021 laissera, selon la Banque de France, progressivement place « aux moteurs plus structurels de la croissance » pour retrouver une croissance à +1,9% en 2023.

Cette situation plaide pour un véritable plan de transformation de l'économie ; c'est le moment d'investir dans le long terme (lire *Nos ambitions sur la dette publique*⁸). La rentabilité économique, sociale et environnementale d'un plan de transformation de l'économie sera supérieure à son coût, à condition de résoudre nos principales fragilités structurelles, telles que les inégalités d'accès à la formation, au marché du travail ou plus largement à la promotion sociale. L'autre condition est d'articuler des chantiers (emploi, finance, énergie, territoires, mobilité, alimentation, etc.) –

trop souvent abordés en silo – afin de construire de véritables programmes de transformation qui entraînent l'ensemble des acteurs économiques. De quoi nourrir le plan d'investissement, annoncé par le président de la République, pour construire la France de 2030.

⁷ La baisse du nombre de demandeurs d'emploi (soit le taux de chômage) et la hausse du nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) des contrats de plus d'un mois (soit le taux d'emploi).

⁸

<https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2021-03/nos-ambitions-210321-dette-publique.pdf>